

Cinquième journée annuelle de la recherche en information géographique (CNIG-29 juin 93)

RÉSEAU DE SUIVI ET PROGRAMME DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT DES SIG

Rationaliser la gestion de l'espace, des ressources naturelles, de l'environnement, et des activités humaines dans leur globalité et leur interaction : tel est l'enjeu pour les Systèmes d'Information Géographique en France. D'où les contraintes d'homogénéité, de cohérence, de précision, d'exhaustivité, d'actualité, et d'accessibilité pour les SIG qui concentrent, dans leur développement, l'ensemble des progrès techniques liés à l'information géographique.

Il était donc naturel pour le CNIG de consacrer sa 5ème journée annuelle de la recherche, le 29 juin dernier, au développement des SIG en France. Compte tenu du rôle du CNIG, c'est sous le thème de la concertation entre les partenaires du secteur que fut placée cette journée.

Deux axes de réflexions furent proposés par la commission permanente de la recherche géographique du CNIG :

- le développement des réseaux d'information et du suivi existants (état des lieux et devenir),

- le lancement d'un programme national de recherche en sciences de l'information géographique, à l'initiative de l'IGN et du CNRS.

Le CNIG a présenté deux projets :

- l'établissement d'un catalogue des sources d'informations géographiques numériques de niveau national,

- la mise en place d'un observatoire des SIG en France.

Les communautés d'utilisateurs d'informations géographiques ressentent le besoin de créer un réseau d'information sur les SIG en développement dans leur secteur. Trois sont nés spontanément à la fin des années 80 :

1- le réseau ADOC s'appuyant sur le CNRS, l'ORSTOM et l'IFU avec pour but la constitution d'une base de données bibliographiques,

2- le réseau SIG et TELEDETECTION, dont l'activité s'ordonne autour du recueil et du traitement des informations sur les SIG utilisant la télédétection,

3- le 3ème réseau associe huit structures au titre du groupement ATOLL (Sociétés d'économie mixte et groupements d'intérêts économiques) centrées sur les collectivités territoriales et leur coopération.

S'ajoutent à ces trois réseaux les structures traditionnelles des ministères chargés de la gestion de l'espace : l'Équipement (METT), l'Agriculture et la Pêche, l'Environnement.

1- Parmi les principales actions menées par le METT, notons le suivi d'actions-pilotes des DDE, l'observation des SIG en développement et la publication d'ouvrages. Sont surtout concernés les sept CETE et certains services comme le SETRA, le CETUR et le STU.

2- Au sein du ministère de l'Agriculture et de la pêche se retrouvent les mêmes types d'activité. Mais la révolution technique et économique agricole et les problèmes du domaine forestier (entretien, croissance, incendies ...) bouleversent la gestion de l'espace rural et forestier et les SIG apparaissent comme le seul outil à la hauteur de la complexité des problèmes. Le ministère s'est d'ailleurs doté d'un comité chargé de définir les grandes orientations et d'assurer la concertation entre les services.

3- Au ministère de l'Environnement, les données très diverses et les échelles de perception très différentes nécessitent la mise en place d'un SIG capable de prendre en compte tous les facteurs. Il apparaît souhaitable qu'une structure de concertation soit conçue pour évaluer les besoins des services et y apporter des solutions globales. Il n'y a pas, actuellement, de réseau à proprement parler.

PROBLEMES POSÉS - DÉBATS ET SOLUTIONS.

En matière de publications/communications, il a été constaté une pléthore et une difficulté pour rentabiliser des périodiques SIG. Et les débats de cette journée ont montré que s'il y avait d'innombrables informations disponibles et éparses, il n'existait pas de synthèse vérifiable. L'idée a été émise que celle-ci pourrait être réalisée sous forme d'un bulletin unique et sous la responsabilité du CNIG, par exemple. Car en effet deux projets du CNIG en cours de réalisation tentent de répondre, au moins en partie, au problème posé : "l'Observatoire des SIG" et "Le catalogue des sources" d'information géographique.

1- L'observatoire des SIG (CNIG)

Ce projet vise à mettre en place une veille technologique. Un comité de pilotage, ou les principaux partenaires sont représentés, assure l'organisation générale et garantit la validité du dispositif. L'observatoire est en phase préparatoire, avec une priorité donnée à la définition de la fiche descriptive de chaque SIG.

2- Le catalogue des sources d'informations.

La première édition vient de paraître mais ce n'est qu'un prototype. Il se compose aujourd'hui de 64 fiches descriptives de sources disponibles au niveau national et émanant de 19 organismes dont le BRGM, l'IGN, DGI, IFREMER, INSEE, OEE, SETRA, SHOM, etc ... La fiabilité des informations est du ressort des producteurs. Comme pour l'observatoire l'outil devra être accessible par télématique pour être réellement opérationnel.

Malgré ces réponses proposées par le CNIG, l'établissement d'une documentation complète et évolutive sur les SIG en France et sur les bases de données nationales qui leur servent de support, reste à faire.

Mais cette voie "documentaire" doit être précédée par la voie "recherche", qui faisait l'objet de la seconde partie de cette journée.

PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (PNSIG)

Lancé à l'initiative de l'IGN associé au CNRS, le PNSIG vise à permettre l'émergence d'un pôle français capable de s'insérer dans le réseau des projets étrangers équivalents. Ceux-ci, en effet, ont une avance due à l'introduction tardive des SIG en France où nous avons plutôt développé leurs capacités gestionnaires. Le PNSIG veut palier ce relatif déficit de connaissance et de maîtrise de l'Information Géographique dans ses concepts et dans ses applications.

Le programme national se propose d'articuler ses travaux selon 4 axes :

- approches multi-dimensionnelles (Axe A),
- approches multi-échelles (Axe B),
- enrichissement des bases de données (Axe C),
- connaissances spatiales numériques et symboliques (Axe D).

Les objectifs visés, par leur ampleur et leur richesse, ont donné à cette journée une note prospective encourageante qu'ont noté tous les participants.

Notre Revue qui, par une chronique, évoque l'importance du secteur des SIG dans chacun de ses numéros, suivra pas à pas ce programme de recherche.

PRISES DE VUES AERIENNES





**AVIONS RAPIDES
COUVERTURE
EUROPEENNE
2 EQUIPAGES :
365 JOURS SUR 365
MATERIEL FMC**

A D R E S S E

APEI
Aérodrome de Moulins
03400 YZEURE
Tél. **70 20 63 67**
Télex : 990 882 - Fax : 70 20 64 87